



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

culture et communication : archives

Question écrite n° 88088

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge M. le ministre de la culture et de la communication sur le choix de la « Maison de l'histoire de France ». Dans un premier temps, le lieu retenu était Fontainebleau, puis il a été évoqué celui des archives nationales. Il désire donc savoir si un lieu a été défini.

Texte de la réponse

Le ministre tient à rappeler que le Président de la République a annoncé, à l'occasion du 70e anniversaire de la découverte de la grotte de Lascaux le 12 septembre 2010, que la Maison de l'histoire de France s'installerait sur le site parisien des Archives nationales, dans le quartier du Marais.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88088

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9845

Réponse publiée le : 22 février 2011, page 1762